

# CAPNEWS

Numéro 20 Décembre 2009

LA LETTRE D'INFORMATION DE **CAP RETRAITE DÉDIÉE**  
AUX PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT  
DES PERSONNES ÂGÉES

**PAGE** | **2** L'actualité du  
Grand Âge

**PAGE** | **3** Dossier Cap Retraite:  
Les maisons de  
retraite au soleil

**PAGE** | **7** Focus sur...  
Deux journées de  
formation sur l'ASH  
et la réforme des  
tutelles

**PAGE** | **8** Découvrir Cap Retraite...  
Les journées de rencontre  
professionnelles

## » ÉDITO

Est-il possible de trouver un établissement au soleil ? Sur la côte Méditerranéenne et en Provence, certainement. Qu'en est-il sous d'autres cieux, plus exotiques ? Est-ce possible ? Est-ce même une solution envisageable pour pallier le manque de place en résidence ? Alors qu'approchent à grand pas les festivités de fin d'année, accompagnées des frimas de l'hiver hexagonal, notre dossier aborde ainsi le thème des maisons de retraite du bout du monde. Et alors que la prise en charge des personnes âgées dans les pays émergents, en Asie, est très problématique, les professionnels français ont été puiser de bonnes idées sur les rivages de la Baltique. Bonne lecture !

Nous revenons dans ce numéro sur le succès rencontré par les Journées de Formation et de Rencontre professionnelles organisées par Cap Retraite depuis le mois d'octobre. Deux nouvelles sessions vous seront proposées au mois de février. L'inscription est d'ores et déjà ouverte. Réservez vite votre participation !

Nous espérons, avec l'édition de ce nouveau numéro, que cette newsletter vous sera utile et précieuse à conserver, et que nous continuerons ainsi à vous aider dans votre mission d'accompagnement des personnes âgées.

Enfin, vous pouvez toujours contacter nos services par téléphone, via notre Numéro Vert Spécial Pro **0800 400 008**, par fax au **01 53 01 36 39** ou bien encore par email à [capnews@capretraite.fr](mailto:capnews@capretraite.fr), pour demander votre abonnement à notre newsletter, nous faire part de vos suggestions ou pour tout autre renseignement.

Bonne lecture !

L'équipe de Cap Retraite.

  
**CAP RETRAITE**  
**SERVICE GRATUIT**

Numéro Vert Spécial Pro

**N°Vert 0800 400 008**

### DOSSIER LES MAISONS DE RETRAITE AU SOLEIL

**Sommaire** //

- » Fiche pratique : Trouver un établissement au soleil /// p 3
- » Maisons de retraite : des bonnes idées venues du Nord /// p 4
- » Lorsque les maisons de retraite partent en vacances /// p 4
- » Est-il envisageable de délocaliser les maisons de retraite ? /// p 5
- » Les maisons de retraite en Inde et en Chine /// p 5
- » Tableau : les personnes âgées dans le monde /// p 6

# » ACTUALITÉ DU GRAND ÂGE

## + PLAN CANCER II : LES GRANDES ORIENTATIONS DÉVOILÉES

Nicolas Sarkozy a dévoilé début novembre (2009) l'ensemble des orientations du nouveau Plan Cancer (2009-2013). Ce plan sera axé sur la recherche, la réduction des inégalités et le suivi des patients pendant et après la maladie.

### Prendre le relais du premier Plan Cancer

Le nouveau plan Cancer s'inspire largement des recommandations du rapport remis au mois de février au gouvernement par le professeur Jean Pierre Grünfeld. Les trois axes principaux du plan sont : le soutien au processus de recherche médicale, la réduction des inégalités face à la prise en charge de la maladie, et l'amélioration du suivi des patients. Ce nouveau plan Cancer prend le relais du premier, initié en 2003 par Jacques Chirac. Bien accueilli au départ, le précédent plan Cancer avait fini par décevoir car, dans les faits, seul un tiers des mesures prévues ont vu le jour.

### Les principales mesures

Cinq sites de recherche pilote agréés par l'Institut National contre le Cancer (INC) doivent voir le jour. Ces centres auront pour objectif de tester de nouveaux protocoles de soins. De plus, le nombre de spécialistes (oncologues, hématologues et radiothérapeutes) doit augmenter de 20%. Enfin, en ce qui concerne l'accès aux soins et aux services de prévention, le nouveau plan cancer prévoit une meilleure répartition des outils de diagnostic sur le territoire avec le déploiement de 74 IRM supplémentaires dont 39 dans les régions ayant la mortalité par cancer la plus élevée. 750 millions d'euros de dépenses supplémentaires seront consacrés à l'adoption des mesures du Plan Cancer II.



## + LES MAISONS DU HANDICAP EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

Depuis leur création en janvier 2006, les Maisons du Handicap sont des structures à guichet unique qui permettent aux handicapés de faire valoir leurs droits. Or une querelle budgétaire avec l'Etat menace la survie même de ces établissements.

### L'Etat mis en demeure de paiement

L'association des directeurs des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) a récemment rendu public un rapport qui met en cause le comportement de l'Etat, accusé de mettre en péril les finances des organismes. En effet, le gouvernement serait redevable d'une somme de 34,3 millions d'euros à l'ensemble des Maisons du Handicap. En effet, la charte de création des MDPH prévoyait que l'Etat prenne en charge les salaires de leur personnel. Ces fonctionnaires avaient toutefois la possibilité de réintégrer leur précédente affectation en échange d'une compensation de l'Etat aux Maisons du Handicap, afin de permettre l'embauche de personnel de remplacement. Or, les montants versés à titre de compensation n'ont souvent pas été en adéquation avec les sommes initialement prévues.

### Un bras de fer administratif

Sollicités pour pallier les défaillances de l'Etat, les conseils généraux des départements ne peuvent pas toujours subvenir à cette dépense complémentaire, laissant les Maisons du Handicap à leurs difficultés. L'Etat a donc été mis en demeure de paiement avant fin novembre date à partir de laquelle les établissements concernés déposeront un recours auprès du tribunal administratif.

## + COMMENT ÉVITER LA DÉNUTRITION DES MALADES D'ALZHEIMER ?

La maladie d'Alzheimer est associée à de nombreux symptômes tels que troubles de la mémoire, du langage ou encore désorientation. La perte de poids, bien qu'elle ne soit pas une manifestation directe de la maladie, représente toutefois un élément fréquent chez de nombreux malades.

### Maladie d'Alzheimer et perte de poids



Les mécanismes de la perte de poids chez les malades d'Alzheimer sont multiples. La maladie se caractérise souvent par des symptômes qui perturbent l'organisation et la prise des repas :

- La difficulté des malades d'Alzheimer à effectuer des actions précises diminue leur capacité de se nourrir,
- La maladie peut également avoir une incidence sur le goût et l'odorat provoquant des pertes d'appétit,
- Autre écueil : les pertes de mémoire peuvent empêcher les malades de se rappeler l'usage de certains ustensiles de cuisine,
- Enfin, certains malades sont victimes de troubles de la déglutition rendant l'ingestion d'aliments difficile.

### Les précautions pour éviter la dénutrition

L'alimentation des malades d'Alzheimer est à surveiller de près. La notion de goût et de plaisir reste essentielle. Une alimentation équilibrée, suffisamment riche en protéines et répartie sur trois à quatre repas suffit souvent à répondre aux besoins nutritifs. Afin d'éviter qu'un malade d'Alzheimer ne souffre de carences alimentaires, il est avant tout important de contrôler régulièrement sa courbe de poids. L'indice de masse corporelle (IMC) est alors un indicateur important : en dessous de 21, il faudra agir pour améliorer les prises alimentaires.

## » DOSSIER

# TROUVER UN ETABLISSEMENT AU SOLEIL

Nombre de nos aînés souhaitent profiter de leurs vieux jours en cherchant un climat plus clément. Les personnes âgées dont la dépendance n'est pas trop forte peuvent même être tentées par la recherche d'un lieu de vie à l'étranger, essentiellement sur le pourtour méditerranéen. Même lorsque cet éloignement n'est pas possible, un séjour en maison de retraite à la campagne ou dans le sud de la France est toujours envisageable. Quelques pistes pour trouver votre établissement au soleil.

### Destination Méditerranée

Les jeunes retraités sont de plus en plus nombreux à souhaiter s'expatrier à l'étranger, afin de bénéficier d'un climat plus agréable et d'un meilleur niveau de vie. On estime qu'environ 4% des retraités sont tentés par une telle solution.

### Quelles sont les régions qui attirent les personnes âgées ?

Pour les seniors tentés par une retraite au soleil, les pays du pourtour méditerranéen sont les plus attractifs : l'Espagne et le Maroc avant tout, et dans une moindre mesure, le Portugal et la Tunisie. Dans quelques années, la Grèce et la Croatie, qui font partie de l'Union Européenne, pourraient également attirer des personnes âgées en quête d'un meilleur climat. En France, les régions du sud, le Midi et la Côte d'Azur en tête, ont la préférence des personnes qui changent de région pour leurs vieux jours.



### Quel est le coût d'un hébergement à l'étranger ?

Les tarifs d'hébergement varient forcément d'un pays à l'autre, et en fonction du niveau de qualité des prestations hôtelières et de la médicalisation. A titre indicatif, on pourra trouver au Maroc des maisons de retraite à partir de 900 euros mensuels. En Tunisie, un séjour en résidence médicalisée à Hammamet pourra coûter de 1380 euros à 1710 euros, selon le niveau de dépendance de la personne âgée.

### Couverture sociale à l'étranger – en Europe.

Dans tous les pays de l'Espace Economique Européen, vous pouvez bénéficier des mêmes conditions d'assurance santé que les résidents locaux, grâce à la Carte Européenne d'Assurance maladie. Cette carte vous assure une prise en charge médicale pendant un an. Il faut la demander auprès de la caisse d'assurance maladie, au moins deux semaines avant de partir. Pour plus d'information, le site de l'assurance maladie : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### Le remboursement des soins médicaux ailleurs dans le monde

Pour un court séjour : pour un séjour temporaire hors Europe, par exemple au Maroc ou en Tunisie, votre caisse d'assurance maladie pourra rembourser vos frais médicaux, sur présentation des justificatifs (prescriptions médicales et originaux des factures), dans la limite des tarifs forfaitaires français.

Pour un séjour de longue durée : il est recommandé de cotiser à la Caisse des Français à l'Etranger (CFE). Le coût trimestriel est de 125 euros, ou 3.5% du montant de la retraite, et permet d'obtenir la même couverture sociale qu'en France. Pour en savoir plus : [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

### Contracter une assurance rapatriement

Contracter un bon contrat d'assistance et d'assurance voyage permet de demander si nécessaire un rapatriement médical en cas d'accident ou de maladie ; il permet aussi d'obtenir le remboursement complet, c'est-à-dire sans abattement, des dépenses de santé à l'étranger, en complément aux prestations éventuelles de la Sécurité sociale.



### Trouver un EHPAD adapté dans une région ensoleillée

Nos conseillers connaissent à tout moment les disponibilités dans plus de 800 maisons de retraite médicalisées, dans toute la France. Ils sont en mesure de proposer une résidence de qualité, en fonction des critères de prise en charge adaptée à la personne âgée, ainsi que des préférences géographiques. Pour trouver une place en résidence dans une région ensoleillée de votre choix, il est possible de contacter nos services :

CAPRETRAITE au **0800.891.491**



## + MAISONS DE RETRAITE : DES BONNES IDÉES VENUES DU NORD

Afin de trouver de nouvelles idées à mettre en place en France, une équipe du SYNERPA (Syndicat National des Etablissements et Résidences Privées Pour Personnes Âgées) a visité plusieurs maisons de retraite en Suède et au Danemark. Les participants en ont tiré un enrichissant retour d'expérience, tant au niveau organisationnel qu'au niveau de l'utilisation des nouvelles technologies.

### Des maisons de retraite différentes d'un pays à l'autre

Premier constat des visites organisées dans ces deux pays : il n'y a pas de consensus nordique sur l'organisation des maisons de retraite. Alors que le Danemark met plus l'accent sur les nouvelles technologies, la Suède a mis en place des infrastructures d'aide aux personnes âgées particulièrement adaptées aux besoins individuels. Dans le modèle danois, l'utilisation d'équipements technologiques de pointe est souvent mis en avant dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des pensionnaires. Ainsi, les délégués du SYNERPA ont pu constater l'utilisation de toilettes autonettoyantes, des robots faisant le ménage, des systèmes de télésurveillance particulièrement évolués ou encore des cannes pour aveugle dotés d'un système de guidage dans les maisons de retraite danoises.



La qualité du personnel mise en avant

Les maisons de retraite suédoises ont également retenu l'attention des visiteurs pour la qualité de leur personnel. Tout d'abord, le ratio patient / soignant est souvent supérieur à celui que l'on peut rencontrer en France, avec une moyenne 1,2 à 1,3 employé par résident. De plus, l'accent est fortement mis sur la formation et ce, quel que soit le niveau de la personne employée par l'établissement (personnel non qualifié, aide soignant, infirmières...). C'est principalement l'aspect pragmatique et la capacité à traiter directement les problèmes qu'ont le plus retenu les délégués du SYNERPA. Ils fustigent parfois la lenteur administrative française et la propension à trop verser dans la réflexion avant de mettre en place des initiatives innovantes.

### Le modèle suédois, des dispositifs de prise en charge structurés

En dehors de l'aspect « gadget » de la visite, les représentants du SYNERPA ont également relevé plusieurs éléments qui mériteraient d'être développés en France. La Suède propose notamment un système de notation qualitatif qui concerne aussi bien les établissements publics que privés. Ce processus de notation passe par l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des personnes intéressées (résidents, famille, résidences et lieux d'hébergement). Les données sont alors compilées afin de pouvoir noter les établissements. Ces informations sont publiées dans des guides locaux et sont disponibles à toutes les personnes qui en font la demande. Par ailleurs, la prise en charge des personnes âgées est particulièrement développée en Suède avec la présence dans chaque commune de médiateurs dédiés à la population seniors. Ils sont chargés d'évaluer la situation individuelle des personnes âgées sollicitant leur aide et de vérifier qu'ils bénéficient de prestations adaptées à leurs besoins. La présence d'un interlocuteur similaire pour les personnes en établissements ou vivant à leur domicile, simplifie la tâche des personnes âgées et de leur entourage.

## + LORSQUE LES MAISONS DE RETRAITE PARTENT EN VACANCES

*Idee incongrue s'il en est, les résidents peuvent partir en vacances. Car tout le monde a besoin de changer d'air et ce dépaysement profite à tous. L'idée d'emmener les résidents en vacances fait alors son chemin, et de plus en plus souvent des résidences, voire même des services de soins de longue durée, organisent ce type de séjour. Explications.*

### Des vacances à but thérapeutique

Partir en vacances, c'est surtout changer d'air et recharger ses batteries. Nul doute que les effets se font rapidement sentir sur le corps et l'esprit ! Récemment, une maison de retraite du nord de la France a permis à neuf personnes parmi ses résidents de s'envoler en plein hiver vers le soleil de la Tunisie. Logé dans un hôtel de Monastir, le groupe a pu visiter cette petite ville côtière pittoresque en toute sécurité, accompagné d'un guide spécialisé et d'un infirmier. Animations, visites touristiques, ballades en train ou en calèche, soirées folkloriques, piscine et jacuzzi, ... la détente était au rendez-vous, à l'ombre des palmiers. Comme le souligne le représentant du groupe : « tout le monde garde un excellent souvenir des excursions et beaucoup se sentent rajeunis ! ». Les personnes âgées participantes reviennent enchantées, un peu nostalgiques, et déjà impatientes de repartir !



Une échappée au soleil qui change l'ambiance de toute la résidence

Les familles sont souvent réticentes à laisser leur proche âgé sortir de leur nouveau cadre de vie régulier. Pourtant, les bénéfices sont importants. Ces vacances modifient en profondeur le rapport des soignants sur les résidents, et réciproquement. Les coûts sont évidemment très différents d'une initiative à l'autre et dépendent souvent aussi d'aides extérieures comme celles de la Fondation de France par exemple. En général, ils sont calculés pour que tous les résidents puissent en profiter bien qu'il faille, dans la plupart des cas, prévoir une rallonge au prix de journée habituel.

### Des initiatives qui se développent

Avant cette expérience en Tunisie, ce même établissement avait déjà organisé deux précédents voyages au Maroc. Six résidents, parmi lesquels un patient Alzheimer et quatre personnes en fauteuil roulant, avaient participé au premier séjour. Au cours du second séjour au Maroc, quatre autres résidents, dont trois atteints de la maladie d'Alzheimer avaient pu aussi participer. Prochaines destinations : le Lot-et-Garonne, le nord des Baléares et Marrakech ! Plus modestement, de nombreux établissements organisent également des séjours dans l'hexagone, permettant par exemple aux résidents qui le peuvent de vivre une expérience à la campagne.

## + EST-IL ENVISAGEABLE DE DÉLOCALISER LES MAISONS DE RETRAITE ?

Les deux principaux écueils rencontrés par les personnes âgées en recherche d'un établissement d'accueil sont le prix d'hébergement et le manque de place. Peut-on pallier ces problèmes en trouvant des solutions pour délocaliser les maisons retraite ? Certains l'envisagent avec sérieux. Explications.



### Des séjours temporaires au soleil

Dans certains pays, la délocalisation des maisons de retraite n'est déjà plus une fiction. Les établissements scandinaves sont ainsi de plus en plus nombreux à proposer des séjours en Espagne, sur la Costa Del Sol, ou bien dans les Baléares. Depuis quelques années, les établissements norvégiens et suédois y ouvrent des antennes et y envoient leurs pensionnaires, la plupart du temps pour des séjours de six semaines à trois mois. Mais il existe déjà des personnes qui restent plus longtemps au soleil. Les pensionnaires sont alors des personnes qui, si elles ne peuvent plus vivre seules, ne sont pas atteintes de pathologies lourdes ni de la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson.

### Un gain économique au détriment de la proximité

L'argument principal de ces délocalisations au soleil est médical : les responsables de ces établissements constatent que les personnes âgées qui s'aèrent, profitant de la clémence du temps méditerranéen, sont en meilleure forme et en meilleure santé mentale et qu'elles consomment moins de médicaments à leur retour en Norvège. Mais l'argument économique rentre également en ligne de compte pour les communes norvégiennes en charge de leurs personnes âgées. Dans la plupart des établissements, le personnel est norvégien mais embauché aux conditions légales et aux salaires en vigueur en Espagne. La prise en charge d'une personne âgée soignée est moins onéreuse en Espagne qu'en Norvège, ce qui incite de nombreuses communes scandinaves à envisager l'ouverture d'établissements sur la Costa Del Sol.

### Nombre de projets à l'avenir incertain

Le phénomène n'est pas limité à l'expérience scandinave. Parmi les nombreuses expériences de délocalisation d'hébergement de personnes âgées, notons ainsi un projet établi depuis un peu plus de dix ans, qui vise à inciter les retraités japonais à s'installer dans des résidences spécialement conçues pour eux aux Philippines. Plus près de nous, des complexes hôteliers situés au Maroc et en Tunisie s'adaptent pour devenir de véritables résidences médicalisées. On voit mal néanmoins comment l'éloignement peut favoriser le maintien du lien avec la famille. Ces projets, s'ils peuvent séduire une partie de la population, n'exonèreront pas les pouvoirs publics de développer dans l'hexagone des solutions d'hébergement satisfaisantes. A suivre !

## + LES MAISONS DE RETRAITE EN INDE ET EN CHINE

Les deux géants asiatiques voient leur population âgée progresser à un rythme exponentiel. En Inde, les structures d'accueil sont quasi-inexistantes, sauf pour une infime frange de la population. La situation n'est guère plus satisfaisante en Chine. En effet, les établissements d'hébergement n'y existent pas en nombre suffisant. De plus, en 2050, la Chine comptera 100 millions de personnes âgées de plus que l'Inde. Explications.

### Inde : des maisons de retraite surpeuplées

L'Inde compte aujourd'hui près de 100 millions de personnes âgées de plus de 60 ans. En 2020, ils devraient être 135 millions. Le parc des maisons de retraite existant reflète les inégalités criantes de la société indienne. Il existe un secteur de maisons de retraite subventionnées, mais les listes d'attentes sont très longues. De plus, nombre d'entre ces établissements n'offrent même pas le strict minimum en termes d'hygiène et de soin. En revanche, un parc de résidences tout confort se développe. La clientèle visée par ces maisons de retraite de standing est celle des parents d'indiens expatriés pour des raisons professionnelles et qui peuvent assurer à leurs parents une prise en charge décente.



### Chine : une démographie explosive

La Chine est un pays dans lequel la solidarité familiale tient traditionnellement une place forte. Or la politique de l'enfant unique menée pendant trente ans a pour conséquence la multiplication de familles dans lesquelles pour un seul enfant, on compte 6 ascendants à charge : deux parents et quatre grands-parents. Dans ce contexte, les personnes âgées choisissent souvent d'aller en maison de retraite pour ne pas constituer une charge pour leur descendant. Mais la Chine n'est pas équipée. La Chine compte ainsi 33 millions de personnes dépendantes, dont seules 2.8 millions sont hébergées dans l'une des quelques 40 000 maisons de retraite existantes. Plus de 30 millions de personnes âgées dépendantes restent ainsi sans prise en charge réellement adaptée. En 2030, 31% des chinois auront plus de 65 ans. Le gouffre en matière de structure d'accueil pour personnes âgées est donc amené à s'accroître inexorablement. A titre de comparaison, en Europe il manque des places en établissement alors que 5 à 7% des personnes âgées résident en maison de retraite, tandis qu'en Chine ils sont moins de 1% à y vivre.



## + LA POPULATION DE PERSONNES ÂGÉES EN EUROPE ET DANS LE MONDE PROJECTION 2020



Pays	% de + de 60 ans	% de + de 80 ans
Allemagne	29.9	6.9
Argentine	15.8	2.6
Australie	23	3.9
Brésil	11.2	1.4
Canada	25.3	4.2
Chine	16.7	1.8
Côte d'Ivoire	6.2	0.6
Danemark	27.6	4.8
Espagne	28.9	6.2
États-Unis	22.8	3.7
France	26.8	5.7
Royaume-Uni	26.7	5.3
Inde	11	1.1
Italie	33	12.9
Japon	33.7	8.9
Mexique	11.6	1.5
Maroc	9.6	0.8
Norvège	26.5	4.8
Portugal	25.7	4.9
Russie	23.6	3.7
Suède	30.5	6.2
Suisse	32.2	6.4
Tunisie	11.4	1.2

Source : United Nations - population division

## + ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE – PÉRIODE 2000-2005

Pays	Homme (en %)	Femme (en %)
Allemagne	75	81
Argentine	70	77
Australie	76	82
Brésil	64	72
Canada	76	81
Chine	69	73
Côte d'Ivoire	47	48
Danemark	74	79
Espagne	75	82
États-Unis	74	80
France	75	82
Royaume-Uni	75	80
Inde	63	64
Italie	75	81
Japon	77	85
Mexique	70	76
Maroc	66	70
Norvège	76	81
Portugal	72	79
Russie	60	72
Suède	77	82
Suisse	75	82
Tunisie	69	72



Source : United Nations - population division

# » LES CHIFFRES DE L'ACTU

## LES DERNIERS CHIFFRES DE L'APA

- L'APA totalise **1 117 000 bénéficiaires au 30 juin 2009**, soit une augmentation de 2,1% en un an.
- Seuls 20,8% des bénéficiaires de l'APA à domicile sont fortement dépendants (GIR 1 et 2), contre 60,1% des bénéficiaires de l'APA en établissement. La proportion des personnes moyennement dépendantes (GIR 3 et 4) s'élève à 79,3% à domicile et 39,9% en établissement.
- A domicile, le **montant moyen** du plan d'aide attribué est de **494 €** par mois dont 406 euros à la charge des conseils généraux.- et de **461 €** pour les personnes qui résident en établissement - dont 307 euros à la charge des conseils généraux.

Source : Etudes et Résultats de la DREES - n°710 - novembre 2009.



## » FOCUS

### DEUX JOURNÉES SUPPLÉMENTAIRES DE FORMATION SUR L'ASH ET LA RÉFORME DES TUTELLES

Après le succès rencontré par les premières journées de rencontre et de formation organisées par Cap Retraite au cours du dernier trimestre 2009 et pour répondre à la demande de nos partenaires professionnels, nous organisons à nouveau deux journées de formation sur l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) et la réforme des tutelles.

**La participation est gratuite, mais attention : le nombre de place est limité ! Réservez votre participation dès à présent pour les 15 et 18 février prochains.**

#### Les formations proposées :

##### > L'ASH : RÉUSSIR L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

De nombreuses familles souhaitent placer un proche âgé en établissement d'hébergement, mais leurs ressources ne le permettent pas. Quand déposer un dossier de demande sociale ? Comment accompagner les familles dans leurs démarches ? Jusqu'où va l'obligation alimentaire ?... La formation abordera de nombreux aspects pratiques, issus de l'expérience de nos conseillers sur le terrain.

##### > RÉFORME DES TUTELLES, ENTRE THÉORIE ET RÉALITÉ : RETOURS D'EXPÉRIENCE

La réforme des tutelles est pleinement entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Or dans les faits, de nombreux écueils freinent sa mise en place. Que faire alors pour gérer les dossiers qui affluent ? Cette formation tentera d'apporter un éclairage pratique, à la lumière des retours d'expérience enregistrés sur le terrain depuis le début de l'année par l'équipe de Cap Retraite.

#### Quand ?

date	Matin 09h30-12h30	Après-midi 14h30-17h30
Lundi 15 février 2010	Réforme des tutelles	Aide sociale à l'hébergement
Jeudi 18 février 2010	Aide sociale à l'hébergement	Réforme des tutelles

#### Où ?

Salons de l'hôtel St-Petersbourg, 33/35 rue Caumartin 75009 Paris.

#### Accès :

**Métro** : Lignes situées autour de l'hôtel, accessibles à 2 ou 3 minutes à pied seulement

**Madeleine** : lignes 8, 12 et 14 / **Havre-Caumartin** : lignes 9 et 3 / **Opéra** : lignes 7, 8 et 3 / **Saint-Lazare** : lignes 12, 13, 14, 9 et 3

**RER** : RER ligne A : station AUBER à 1 minute à pied, direct vers La Défense et Gare de Lyon

RER ligne E : station HAUSSMANN-SAINT LAZARE à 3 minutes à pied, direct vers Gare du Nord et Gare de l'Est

#### RÉSERVEZ VOTRE INSCRIPTION EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-JOINT ET EN LE FAXANT AU 01.53.01.36.39.

Je réserve ma formation CAP Retraite !	Nom :	Prénom :
Organisme		
Téléphone		
Cochez les cases appropriées	Matin	Après-midi
Lundi 15 février 2010		
Jeudi 18 février 2010		

Pour obtenir plus de renseignements, contactez notre numéro vert Spécial « Pro » : 0 800 400 008.



## » DÉCOUVRIR CAP RETRAITE

### Les journées de rencontres professionnelles

Les journées de rencontres professionnelles organisées par Cap Retraite permettent aux assistantes sociales de se réunir, tout en bénéficiant d'un apport de connaissance sur les sujets abordés : la réforme des tutelles et l'aide sociale à l'hébergement. Bien plus qu'une simple formation, ces journées de rencontre sont avant tout l'occasion d'échanger et de faire connaissance avec d'autres professionnels.

#### Des formations interactives sur la réforme des tutelles et l'ASH

Les quatre premières journées de formation et de rencontres professionnelles organisées par Cap Retraite les 20 octobre, 19 et 24 novembre et 8 décembre derniers, se sont articulées autour de deux thèmes principaux : la réforme des tutelles et l'aide sociale à l'hébergement. Loin d'être des séances théoriques et abstraites, l'interactivité et le dialogue furent les maîtres mots de ces rencontres. Les groupes de participants avaient été établis afin de permettre la rencontre de professionnels issus d'horizons les plus divers.

#### Études de cas et partage d'expérience

Assistantes sociales des hôpitaux, ou travaillant dans des organismes privés, personnel social travaillant en CCAS, ou bien encore mandataire judiciaire en charge de tutelle, les participants ont pu échanger leur expérience de la gestion de dossiers délicats. Après une entrée en matière permettant d'éclaircir les connaissances, les participants sont invités à discuter autour de cas pratiques issus du contact quotidien de Cap Retraite avec les familles. Un conseiller présent, fait part de son expérience dans le suivi des dossiers délicats. Très vite les questions fusent, un véritable dialogue s'instaure et chacun s'enrichit du partage d'expérience avec les autres participants.

#### Des participants très satisfaits

Les assistantes sociales sont souvent confrontées à des dossiers très douloureux, tout en ayant rarement la possibilité de partager ce vécu avec d'autres professionnels. Ces journées de rencontre Cap Retraite sont l'occasion de rencontrer d'autres assistantes sociales, de partager leurs difficultés, de ne pas se sentir seul. Les participants nous ont ainsi fait part de leur satisfaction, dont voici quelques témoignages : « Merci pour cette journée, j'y ai recueilli beaucoup d'éléments très pratiques [...] le fait d'avoir un maillage de professionnels au profil varié était très intéressant ». « Dans le social, on cherche des pistes, la mutualité d'idées fait avancer, merci ! ». « Je trouve très bien fait les guides que vous nous avez distribués ». « J'ai beaucoup apprécié le côté interactif et d'avoir les impressions des autres professionnels ». « Cette formation très intéressante m'a permis d'approfondir mes connaissances et rendre plus claire mes explications aux familles des patients ». « Bravo pour le cadre dans lequel s'est déroulé la formation ! ». « Les informations données étaient concrètes et claires. » « L'échange avec les autres participants nous permet de nous sentir moins seuls ! »...

**Cap Retraite organise deux journées supplémentaires de rencontres et de formation les lundi 15 février 2010 et jeudi 18 février 2010. Réservez votre participation en appelant le 0800 400 008 ou en remplissant notre bulletin d'inscription en ligne.**

**Vous avez apprécié notre newsletter ? Pour la recevoir, inscrivez-vous :**

**Notre site internet**

- » en adressant un email à [capnews@capretraite.fr](mailto:capnews@capretraite.fr)
- » en adressant vos coordonnées par fax au 01.53.01.36.39,
- » ou en appelant le **0 800 400 008**, le nouveau Numéro Vert Spécial Pro

[www.capretraite.fr](http://www.capretraite.fr)

Numéro Vert Famille  
▶ N° Vert **0800 891 491**

Numéro Vert Spécial Pro  
▶ N° Vert **0800 400 008**



**CAP RETRAITE**  
**SERVICE GRATUIT**